

PROCES VERBAL

DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 janvier 2020

1) Ouverture de l'assemblée

Le président, Philippe Lambert, salue M. Claudel, Président Grand Est.

Il précise que seuls 16 clubs sont présents ou représentés. Il félicite les nouveaux présidents ; Pierre Gillming, VC Wittenheim ; Frédéric Boulin, AC Thann et Sébastien Coté, BMX Cernay.

2) Adoption du procès-verbal de l'AG du 15 décembre 2018

Le texte a été remis aux sociétés. Aucune observation n'est formulée.

3) Rapport moral du président

Malgré les efforts en direction des cadets et des juniors, Philippe Lambert constate que même s'il faut relativiser, la perte de licences est réelle. Il en va de même pour les bénévoles et les encadrants des jeunes, leurs faire appel ponctuellement ne pose aucun problème mais dès que les besoins sont réguliers cela devient difficile. Nous devons continuer à soutenir et promouvoir la formation qui reste primordiale. Mais, pour aller au plus près des usagers, outre l'aspect compétition pure, nous devons aménager une place pour des activités tendances ou nouvelles. Le monde sportif évolue et tandis que les compétitions traditionnelles stagnent, nous constatons que par exemple les cyclo-sportives connaissent un engouement certain.

Divers stages et formations ont eu lieu dans les différentes disciplines avec une assez bonne participation.

4) Rapport d'activité des commissions

Les responsables de commission présentent les statistiques détaillées, les différentes acquisitions et réalisations ainsi que les rapports d'activités route-piste-BMX-VTT et CER de l'année écoulée.

5) Rapport financier

Claude Hager présente les comptes et le bilan du CER dont les comptes sont regroupés avec ceux du comité départemental. Le résultat de l'exercice est négatif et ceci est principalement dû à des subventions à recevoir et non perçues à la date de clôture (31.10.2019).

6) Rapport des réviseurs aux comptes

Céline Rutler et Jean-Marie Tschirhart confirment que les comptes sont conformes et reflètent la réalité. Ils proposent à l'assemblée de donner quitus.

7) Adoption des différents rapports et décharge au comité

Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

8) Nomination des réviseurs aux comptes

Céline Rutler et Jean-Marie Tschirhart se proposent et sont acceptés à l'unanimité.

9) Présentation des motions

Aucune motion n'a été envoyée.

10) Budget prévisionnel 2020

Le trésorier présente le budget prévisionnel. Le président précise que nous avons des réserves qui pourraient être utilisées pour certains projets.

11) Objectifs 2020 par le président

L'offre sportive des clubs doit permettre aux adeptes de sport de s'épanouir dans une collégialité harmonieuse mais efficace. La performance pure ne semble plus être un signe de ralliement.

D'importants changements se profilent à l'horizon 2020/2021 dans la gouvernance du sport.

12) Cotisation départementale 2020

La cotisation reste inchangée à 20 euros.

13) Nomination du représentant du CD 68 au Comité Régional de cyclisme du Grand Est

Le représentant sera Jean-Pierre Phan. L'assemblée approuve à l'unanimité.

14) Nomination du représentant à l'AG de la FFC et de son suppléant

Yannick Guezennec sera le représentant. L'assemblée approuve à l'unanimité.

15) Intervention des invités

M. Claudel rassure sur le fait que la perte de licences concerne tous les départements. Le bénévolat souffre également et pour ne pas décourager les bonnes volontés il est absolument nécessaire aux différents acteurs et en particulier aux cadres dirigeants de faire preuve de psychologie. Le modèle économique doit changer et nous n'en sommes qu'au début. Il remercie les participants pour la présence et la qualité d'écoute.

16) Remise des récompenses

Les médailles, diplômes, coupes et trophées sont remis aux lauréats.
Philippe Lambert remercie les invités et convie l'assemblée au verre de l'amitié.

Le Président
Philippe LAMBERT

Le Secrétaire
Jean-Pierre PHAN